



LES RISQUES METEOROLOGIQUES



LES INFORMATIONS PRATIQUES



DICRIM

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL
SUR LES RISQUES MAJEURS

DOCUMENT À CONSERVER !



Les risques météorologiques sont des risques naturels dus à des phénomènes climatiques d'intensité extrême. Ces risques peuvent se manifester par : vent fort, fortes précipitations, orage, neige et verglas, grand froid ou encore canicule.

	SI LE DEPARTEMENT EST EN VIGILANCE ORANGE	SI LE DERPARTEMENT EST EN VIGILANCE ROUGE
VENT FORT	Risque de chutes de branches et d'obstacles sur les voies de circulation. Ranger ou fixer les objets susceptibles d'être emportés par le vent.	Risque de chutes de branches et d'obstacles sur les voies de circulation. Rester à l'abri et limiter les déplacements.
FORTE PLUIE	Visibilité réduite sur les voies de circulation. Risque d'inondations locales. Limiter les déplacements	Visibilité réduite sur les voies de circulation. Risque d'inondations locales. Limiter les déplacements.
ORAGES	Eviter l'utilisation des appareils électriques. Ne pas s'abriter sous les arbres. Rester à l'abri et limiter les déplacements	Eviter l'utilisation des appareils électriques. Ne pas s'abriter sous les arbres. Rester à l'abri et limiter les déplacements.
NEIGE/ VERGLAS	Routes difficiles et trottoirs glissants. Préparer les déplacements et les équipements nécessaires.	Routes difficiles et trottoirs glissants. Préparer les déplacements et les équipements nécessaires.
GRAND FROID	Eviter de sortir aux heures les plus froides. S'habiller de façon adéquate. Veiller à la bonne qualité de l'air et au bon fonctionnement du système de chauffage.	Eviter de sortir aux heures les plus froides. S'habiller de façon adéquate. Veiller à la bonne qualité de l'air et au bon fonctionnement du système de chauffage.
CANICULE	Eviter de sortir aux heures les plus chaudes. Passer du temps dans un endroit frais. Se rafraîchir et se mouiller régulièrement. Boire beaucoup et manger normalement.	Eviter de sortir aux heures les plus chaudes. Passer du temps dans un endroit frais. Se rafraîchir et se mouiller régulièrement. Boire beaucoup et manger normalement.



QUI APPELER EN CAS DE BESOIN ?

POMPIERS

18

112

GENDARMERIE

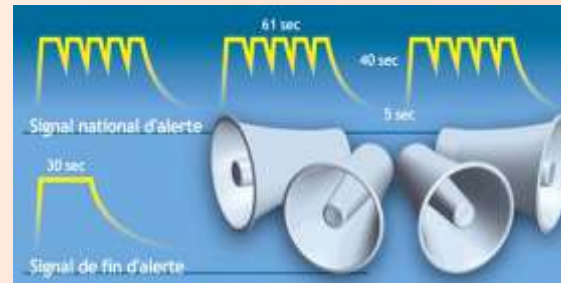
17

SAMU

15

MAIRIE DE GARDOUCH : 05 61 81 60 97

L'ALERTE



L'alerte est une information permettant d'avertir les populations de la présence d'un danger.

Le signal d'alerte : 3 séquences d'1 minute et 41 secondes, séparées par un silence

Le signal de fin d'alerte : son continu de 30 secondes

Les essais mensuels : 1 séquence d'1 minute et 41 secondes le premier mercredi de chaque mois à midi

LES BONS REFLEXES DANS TOUTES LES SITUATIONS

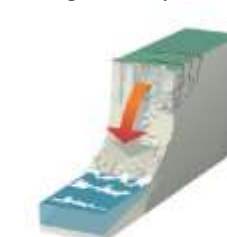
CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE !

- Se rendre sur les lieux de l'accident ou à proximité : il ne faut pas gêner les secours.
- Se déplacer. N'allez pas chercher vos enfants à l'école.
- Ne téléphonez pas. Libérez la ligne pour les secours.
- Ne fumez pas. Eviter toutes flammes ou étincelles.



CE QU'IL FAUT FAIRE !

- Respectez le signal d'alerte national.
- Disposez d'un poste de radio à piles.
- Ecoutez la radio et respectez les consignes.
- Mettez-vous à l'abri.



L'ALÉA EST L'ÉVÉNEMENT MENAÇANT



LES ENJEUX SONT MENACÉS PAR L'ALÉA



LE RISQUE EST LA CONFRONTATION ENTRE L'ALÉA ET LES ENJEUX

LES RISQUES SUR MA COMMUNE :

Le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM) établi par la Préfecture recense les risques majeurs auxquels la commune GARDOUCH est exposée :

RISQUES TECHNOLOGIQUES

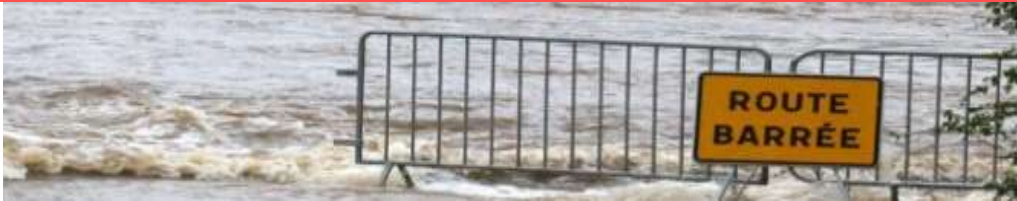
- Le risque nucléaire
- Le risque rupture de barrage
- Le risque de transport de matières dangereuses

RISQUES NATURELS

- Le risque inondation
- Le risque climatique



LE RISQUE INONDATIONS



C'est une submersion plus ou moins rapide d'une zone, avec des hauteurs d'eau et des vitesses de courant parfois très supérieures à la normale. Elle est due à une augmentation du débit d'un cours d'eau provoquée par des pluies importantes et durables.

COMMENT SE MANIFESTE-T-ELLE ?

- des **inondations de plaine** ou **crues lentes** : un débordement du cours d'eau, une remontée de la nappe phréatique, une stagnation des eaux pluviales.
- des **crues torrentielles** : une crue torrentielle charrie des boues et/ou des matériaux solides dont la densité peut être importante. Elle est en général rapide et très destructrice, provoquée par des précipitations extrêmes.
- les **crues dues au ruissellement urbain** : elles sont dues aux aménagements urbains (imperméabilisation des sols, réseaux d'assainissement inadaptés...).

QUELS SONT LES RISQUES D'INONDATION DANS LA COMMUNE ?

La commune est exposée à des inondations de plaine et/ou à des crues torrentielles et/ou de crues dues au ruissellement urbain liée à la présence du ruisseau « Gardijol » qui traverse la commune du sud au nord.

QUE DOIS-JE FAIRE ?

AVANT

Fermer les portes et fenêtres
Couper le gaz et l'électricité
Surélever le mobilier
Mettre les produits toxiques et les véhicules à l'abri de la montée des eaux
Faire une réserve d'eau potable et de nourriture
Préparer l'évacuation

PENDANT

Monter dans les étages supérieurs de votre habitation
Ecouter la radio, respecter les consignes données par les autorités
Essayer d'obturer les portes de votre domicile
Ne pas vous engager sur une voie inondée
Signaler depuis les étages votre présence et attendre les secours ou l'ordre d'évacuation

APRES

Aérer et désinfecter les pièces
Chauffer dès que possible
Ne rétablir l'électricité que sur une installation sèche
En cas de sinistre, le déclarer auprès de votre assureur dans les plus brefs délais



LE RISQUE TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES



QU'EST-CE QU'UNE MATIERE DANGEREUSE ?

C'est une substance qui, par ses propriétés physiques ou chimiques, ou bien par la nature des réactions qu'elle est susceptible de mettre en œuvre, peut présenter un danger grave pour l'homme, les biens ou l'environnement. Elle peut être inflammable, toxique, explosive, corrosive ou radioactive. Les principaux dangers sont l'explosion, l'incendie et la dispersion dans l'air, l'eau et le sol (pollution, nuage toxique).

QUEL EST LE RISQUE ?

Le risque de Transport de Matières Dangereuses (TMD) est consécutif à un accident se produisant lors du transport, soit par unité mobile (voie routière, ferroviaire, fluviale ou maritime), ou par un lien fixe (gazoduc, oléoduc...) de matières dangereuses. Il peut entraîner des conséquences graves voire irréversibles pour la population, les biens et l'environnement.

QUE DOIS-JE FAIRE ?

SI JE SUIS TEMOIN DE L'ACCIDENT

Donner l'alerte (Sapeurs-Pompiers 18 / Gendarmerie 17) en précisant le lieu, la nature, du moyen de transport, le nombre approximatif de victimes, la nature du sinistre (incendie, explosion, fuite), le code matière et le code produit.
Fuir les nuages toxiques selon un axe perpendiculaire au vent

PENDANT

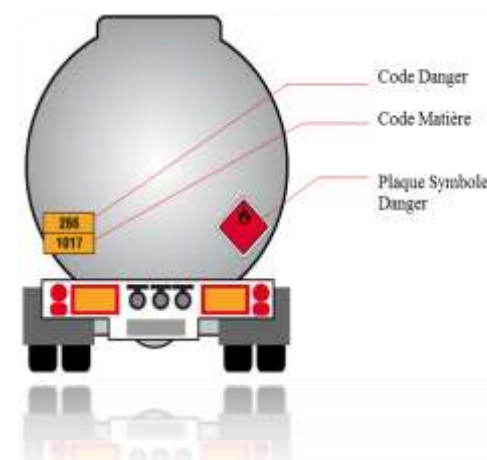
Se confiner : obstruer toutes les entrées d'air, arrêter les ventilations, s'éloigner des portes et fenêtres
Ne pas fumer
Ne pas aller chercher ses enfants à l'école
Ecouter la radio
Ne pas téléphoner
Ne sortir qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation 18

APRES

Aérer le local à la fin de l'alerte
Respecter les consignes données par les autorités

LA SIGNALISATION DES TMD

Tous les véhicules, camions ou wagons transportant des matières dangereuses ont des plaques signalétiques oranges réfléchissantes. Le **code danger** : un nombre indique le ou les dangers présentés par la matière. Le **code matière** permet d'identifier les matières concernées. Le **symbole danger** : les symboles de dangers ou pictogrammes indiquent le danger.



LE RISQUE RUPTURE DE BARRAGE



Le phénomène de rupture de barrage correspond à une destruction partielle ou totale d'un barrage.

Une rupture de barrage entraîne la formation d'une onde de submersion se traduisant par une élévation brutale du niveau de l'eau à l'aval.

QUEL EST LE RISQUE SUR MA COMMUNE ?

La commune de Gardouch serait concernée par l'onde de submersion qui résulterait de la rupture de barrage de l'Estrade sur la rivière La Ganguise dans le département de l'Aude. La retenue artificielle de l'Estrade forme un lac de 278 hectares. Les simulations ont permis d'estimer à 1 heure le temps d'arrivée de l'onde de crue suite à la rupture de l'ouvrage. Toute la partie Est de la commune est exposée à cette onde.

QUE DOIS-JE FAIRE ?

AVANT

Connaître les points hauts sur lesquels se réfugier (collines, étages élevés des immeubles résistants), les moyens et itinéraires d'évacuation.

PENDANT

Évacuer et gagner le plus rapidement possible les points hauts les plus proches cités dans le PPI ou, à défaut, les étages supérieurs d'un immeuble élevé et solide.
Ne pas prendre l'ascenseur.
Ne pas revenir sur ses pas.

APRES

Aérer et désinfecter les pièces.
Ne rétablir l'électricité que sur une installation sèche.
Chauffer dès que possible.



LE RISQUE NUCLEAIRE



Notre commune n'est pas directement soumise aux effets directs d'un accident nucléaire (irradiations), car elle est située à plus de 100 km de la centrale nucléaire la plus proche (Golfech). Mais en cas d'accident dans cette centrale, la commune pourrait être touchée par des retombées radioactives transportées par le vent.

PENDANT : Se confiner : boucher toutes les entrées d'air. S'éloigner des portes et fenêtres. Ecouter la radio et suivre les instructions.

APRES : Ne consommer ni fruits, ni légumes, ni eau du robinet sans l'aval des autorités. Suivre les instructions des autorités en ce qui concerne la distribution de comprimés d'iode stable.



Gagnez immédiatement les hauteurs

Montez aux étages

Les gestes qui sauvent !